

Institut

EDS

Institut Hydro-Québec en environnement,
développement et société
de l'Université Laval

L'étape (?) de Copenhague

Philippe Le Prestre
Institut EDS
U. Laval

Université Laval, 18 nov. 2009

Remarques introductives

- **Le jeu préliminaire**
- **Activité diplomatique intense**
- **Le principe d'engagements est acquis, mais incertitude sur la nature d'un accord après 2012**
- **Idée dominante : au mieux un accord de principe + accords partiels (REDD+)**

Pourquoi Copenhague?

Feuille de route de Bali (2007)

2 voies distinctes vers un futur régime devraient être explorées :

Dans le cadre du Protocole de Kyoto

→ Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol

Dans le cadre de la CCNUCC

→ «Plan d'action de Bali » pour engager les EU et les PED, sous la CCNUCC.

→ the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action (AWG-LCA)

Echéance des 2 processus : décembre 2009

Les enjeux explicites

- des cibles de réduction d'émissions ambitieuses pour les pays développés ;
- des actions d'atténuation nationalement appropriées et adéquatement appuyées par les pays émergents;
- l'assistance aux pays les moins avancés et les plus vulnérables à s'adapter aux impacts des changements climatiques ;
- une augmentation considérable des ressources financières et technologiques ;
- le type d'instrument.

Les préoccupations sous-jacentes

- **Équité et légitimité**
 - Quel principe d'équité adopter pour la distribution des obligations et la gouvernance du régime? Comment rendre le régime légitime?
- **Concurrence**
 - Comment éviter l'instrumentalisation de la lutte c. les CC à des fins protectionnistes (tarifs)? Comment renforcer la prévisibilité des politiques et réduire les distorsions de concurrence? => comparabilité des efforts et vérification
- **Confiance**
 - Comment surmonter la méfiance réciproque (engagements non tenus; rejet des responsabilités morales nées que confère la montée en puissance)

Les contours d'un éventuel accord

- => *vers un simple (!) accord politique sur*
- La vision partagée (ex. 450ppm)
- Le niveau d'engagements des pays industrialisés
- Les dispositifs d'action (PANAs, NAMAs, REDD+, programmes de transferts de technologies, approches sectorielles...)
- Les modes de contribution financière (taxes, prélèvements, contributions volontaires, mécanismes financiers de marché) pour soutenir les NAMAs, l'adaptation, la lutte contre le déboisement
- Le type d'instrument : convention, protocole de Kyoto, nouveau protocole, déclaration, décision de la CP...
-
- Avec mandat de transcrire ces principes dans un texte juridique soit lors de l'OSAST de juin 2010 soit lors d'une CP extraordinaire ou de la CdP ordinaire de décembre 2010 (Mexico).

Revoir les idées reçues

- **Faut-il un Kyoto II?**
 - Postulat paralysant?
- **Un accord universel est-il nécessaire?**
 - Concert
 - Approches régionales
- **Un accord contraignant est-il indispensable?**
 - => mesures volontaires
- **Faut-il des mesures quantifiables et vérifiables?**
 - Les GES ne sont pas des ogives nucléaires
 - Faut-il des mesures nationales comparables?
- **Le MDP est-il utile?**
 - Ne profite pas aux PMA
 - Concentration des bénéficiaires (Chine, Brésil, Inde, Mexique)
 - Faible contribution au développement

Des engagements unilatéraux

Source: SCCNUCC; divers

PAYS	ENGAGEMENTS DE REDUCTION (référence=1990 sauf exceptions)
Australie	60% en 2050 (ar=2000)
Brésil	36-39% (ar. ?) (déboisement)
Canada	20% en 2020 (ar=2006); 60-70% en 2050
Chine	-45% Intensité énergétique (ar.2005) et 15% énergies renouvelables d'ici à 2020
Inde	550-650 ppm
Islande	50-75% en2050
Japon	25% en 2020; 60-80% en 2050
Mexique	50% en 2050 (ar.2002)
Norvège	30% en 2020
Pays-Bas	80% en 2050
Royaume-Uni	45-70% en 2050
Union européenne	20% (30%) en 2020; 50% en 2050
USA	17-20% in 2020 (ar.2005); 83% en 2050 (in bills)

Conditions de progrès: défis

- Outre les préoccupations d'équité, de concurrence et de confiance:
- Surmonter les intérêts acquis
- Créer les conditions qui inciteront les acteurs pertinents (PED, industrie et consommateurs) à modifier leurs comportements
- Commencer par le national pour les gdes économies (US)
- Réfléchir à des modèles de remplacement
- Inclure les pays émergents
- => Redistribuer les droits d'accès à l'atmosphère.
- => Aider les PED à identifier leurs vulnérabilités et les risques qu'ils affrontent, et à y faire face.

- => le régime post-Kyoto sera différent :
- - différents instruments selon les régions (permis négociables, taxes, normes, etc.)
- - coalition de pays de bonne volonté
- - lié davantage au développement
- - évaluation des efforts a posteriori plutôt qu'échéanciers a priori